
L'histoire littéraire comme mémoire vive des réalités littéraires canadienne et québécoise

Clément Moisan
Centre de recherche en littérature québécoise
Université Laval

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'histoire littéraire n'est pas l'histoire de la littérature. Lorsque je dis « histoire littéraire », j'entends un ouvrage qui ferait plus que découper l'histoire des œuvres (et des auteurs) en périodes et fournir un cadre commode pour rassembler tous les écrits considérés comme littéraires (excluant souvent des genres et des œuvres de la paralittérature). L'histoire littéraire englobe et déborde l'histoire de la littérature ; elle cherche à rendre compte de tout ce qui est à l'origine de l'« écriture » et de la « lecture ». Ce n'est pas une histoire élargie qui inclut des éléments de l'histoire des idées ou de l'histoire générale, mais une structure diachronique qui organise tout ce qui touche à la production textuelle, à sa diffusion et à sa consommation. En ce sens, l'histoire littéraire est une histoire sociale du phénomène littéraire, ou de cette activité de production, de diffusion et de réception de textes par des individus qui sont eux-mêmes conditionnés par leur être physique, social, politique et par leur histoire propre. C'est l'histoire de textes qui s'inscrivent dans un environnement social qui les investit (la société dans le texte) et dans lesquels ils s'insèrent (le texte dans la société) ; l'histoire de ces textes qui sont légitimés et consacrés par des instances, dont l'École

et la critique sont les plus visibles. L'histoire littéraire change, car, selon la place et la fonction qu'occupe chacun de ces paramètres, l'histoire littéraire qu'on conçoit et qu'on écrit (récit et discours, selon les termes de Barthes) diffère considérablement d'une époque à une autre et d'un auteur à un autre, et selon les publics auxquels les historiens ou leurs éditeurs s'adressent. L'histoire littéraire est elle-même un de ces « textes » et une de ces instances qui font partie du phénomène de la littérature.

Lorsque je dis « phénomène de la littérature », je renvoie à l'ouvrage que j'ai publié en 1996 à l'Hexagone. Lors d'un débat paru dans *Études littéraires* de l'été de 1996, Gilles Marcotte me reprochait le sens à la fois commun et parfois caché que je donne au terme. En fait, pour lui, c'est le mot « littérature » qui semble ne pas faire problème et c'est précisément parce que pour moi là se trouve la difficulté. C'est pour élucider le sens polyphonique – l'expression est de Robert Escarpit – du mot littérature, que je lui accole celui de phénomène, qui oblige à considérer, ce qui semble une lapalissade, la littérature comme un des phénomènes sociaux au même titre que ses analogues, parce qu'elle est, comme eux, constituée par un système de règles, de codes, de lois, de normes, de principes, de préceptes, de discours, qui guident ses acteurs, ses agents, ses institutions, ses instances et ses autres composantes. « En littérature, faut-il insister encore et toujours, car cela semble trop connu, mais jamais bien montré, nous avons aussi nos codes et notre jurisprudence, nos dogmes et nos catéchismes, nos législations et nos règlementations » (« Débat », 1996 : 127).

Nous différions aussi d'avis sur l'idée d'histoire, Gilles Marcotte me reprochait d'exclure « la possibilité d'une forme transhistorique de la littérature » : « cela lui [moi] est d'autant plus facile, écrit-il, que son [mon] programme ignore les œuvres particulières » (1996 : 126). Pour appuyer cette affirmation, il note que la citation que je donne de Barthes en introduction est amputée de sa réponse. En effet, je ne voulais pas reprendre la réponse (partielle d'ailleurs) de Barthes, mais me servir de sa question pour donner une autre réponse. Celle de Barthes ne concerne que le « textuel », ce langage plurivoque et pluriel des œuvres, « depuis Homère jusqu'aux récits polynésiens » (Barthes, 1982), dont on peut

tirer un ou plusieurs sens à toutes les époques de l'humanité. « Il s'agit bien d'une histoire " transhistorique ", mais qui devrait, pour ne pas tomber elle aussi dans de grandes généralités, prendre en compte les deux ordres du textuel et du contextuel, pour dire les choses très et trop simplement » (« Débat », 1996 : 129).

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE EST UN RÉCIT

Plus haut, j'ai insinué que l'histoire littéraire était un « texte ». Je précise ici ce que j'entends et cela me permet de rejoindre l'intitulé de ce séminaire : « croiser les récits de mémoire collective ». Si l'on reprend les termes de Barthes, l'histoire et aussi l'histoire littéraire sont la mise en ordre et en organisation de données factuelles ou autres et leur mise en discours, si l'on veut en récit. On connaît sur ce point les thèses de l'historien américain, Hayden White (1973), qui a montré de plusieurs façons que l'histoire n'est rien d'autre qu'une narration, rien d'autre que ce qu'on appelle un texte. Les histoires, selon lui, ont une fonction cognitive qui réside dans leur capacité non pas de cerner les faits, les événements, mais aussi de les suggérer, ce qu'elles réussissent grâce à leur forme narrative. Ce n'est donc pas une hérésie que de traiter l'histoire comme une structure narrative de base dont les variantes permettraient de distinguer les historiens, les époques historiographiques, leurs formes et leurs visées. Jean-Francois Lyotard poursuit cette idée, tout en posant un bémol :

Le savoir scientifique ne peut savoir et faire savoir qu'il est le vrai savoir sans recourir à l'autre savoir, le récit, qui est lui le non-savoir, faute de quoi il est obligé de se présupposer lui-même et tomber dans ce qu'il condamne, la pétition de principe, le préjugé. Mais n'y tombe-t-il pas aussi en s'autorisant du récit (Lyotard, 1979 : 51) ?

Sont mis en cause ici la narration historique et ce que l'historiographie ou la réflexion sur l'histoire en disent soit pour cautionner la démarche, soit pour lui donner plus de panache. Quoi qu'il en soit, l'histoire-récit serait peut-être ce lieu de résolution des problèmes de conception, de construction et d'écriture de l'histoire. La narrativité n'est pas la caractéristique de certains textes, mais une activité qui permet de structurer la dimension temporelle de

n'importe quel texte, à plus forte raison d'un texte historique. Ce dernier, à l'instar de tous les autres, est lu et interprété comme un récit et non (pas seulement) comme une argumentation. Cette façon de voir date de loin, si l'on se reporte à ce texte d'Augustin Thierry que cite Jean-Pierre Faye :

On a dit que le but de l'historien était de raconter, non de prouver ; je ne sais, mais je suis certain qu'en histoire le meilleur genre de preuve, le plus capable de frapper et de convaincre tous les esprits, celui qui permet le moins de méfiance et laisse le moins de doutes, c'est la narration complète (Faye, 1973 : 23 ; voir aussi Barthes, 1982).

L'HISTOIRE DES DEUX PHÉNOMÈNES LITTÉRAIRES CANADIEN ET QUÉBÉCOIS

La comparaison des deux littératures canadienne et québécoise a elle aussi son histoire. L'ouvrage d'Antoine Sirois et de David Hayne, *Bibliographie d'études de littérature canadienne comparée 1930-1987* (1989) en donne la totalité des éléments. Ce rapprochement d'auteurs et d'œuvres canadiennes, de langue anglaise et de langue française, remonte au XIX^e siècle. *L'histoire de la littérature canadienne* d'Edmond Lareau (1874) est construite sur cinq genres littéraires où sont énumérés côte à côte des auteurs et des œuvres des deux littératures. Lareau va même jusqu'à dire explicitement qu'il n'existe qu'une littérature canadienne, ce qui, à l'époque et dans l'esprit libéral de l'historien, se voulait une apologie de la Confédération canadienne de 1867. Dans cette *Histoire* de Lareau, il n'y a pas de comparaison, mais une juxtaposition d'auteurs et d'œuvres. Le sens de l'histoire est aussi d'époque, l'un des genres étant le juridique ou la jurisprudence, dont Lareau avait fait l'historique dans son *Histoire du droit canadien*. Comme je le disais à mon frère, juge à la Cour supérieure de Québec, au moment de sa retraite, s'il était né au XIX^e siècle, il aurait pu figurer dans une histoire de la littérature canadienne, ses jugements étant probablement suffisants pour le classer dans le genre juridique d'Edmond Lareau.

C'est dans les années 1920 que les rapprochements entre les deux littératures sont devenus plus soutenus. Du côté canadien-

anglais, Lorne Pierce publie en 1927 son ouvrage *An Outline of Canadian Literature*, où il traite plus explicitement et de façon comparée les œuvres des écrivains de langue anglaise et de langue française. En cela, il est aidé par le *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française* de Camille Roy, paru en 1918. Mais M^{sr} Roy ne veut pas être en reste et il réédite en 1930 son *Manuel* sous le titre *Histoire de la littérature canadienne*, où il ajoute une partie consacrée à la littérature canadienne-anglaise, elle-même inspirée par l'œuvre de Lorne Pierce. Les deux historiens se connaissaient, ils étaient membres de la Société royale du Canada et ils avaient à peu près le même statut universitaire, l'un à l'Université de Toronto, l'autre à l'Université Laval.

Ce mouvement se poursuit dans les années d'après guerre et surtout au début des années 1960, par des littérateurs comme Guy Sylvestre, Jean-Charles Bonenfant, Jean-Charles Falardeau et Desmond Pacey, Arthur James Marshall Smith, Louis Dudek, Malcolm Ross. Les auteurs expriment la plupart du temps des vœux pour une meilleure compréhension de l'autre littérature et insistent sur l'œuvre qu'on a choisie pour thème de ce séminaire : *Two Solitudes* de Hugh MacLennan (1945). Les considérations sont plus « politiques » que littéraires, quoique chez certains de ces comparatistes les études soient des plus stimulantes, celles de Desmond Pacey (1946 ; 1958) notamment. La tendance générale est sociopolitique, en ce sens que les auteurs ne détachent jamais le littéraire de l'histoire sociopolitique qui permet de joindre et d'analyser les deux corpus littéraires.

La véritable comparaison, comme science un peu mieux définie et assise et comme exercice plus systématique, est apparue à la fin des années 1960. J'ai été un des premiers (Moisan, 1969), avec Ronald Sutherland (1971), à publier des ouvrages dans ce domaine et à poser quelques questions méthodologiques. Cette prise de conscience coïncidait avec une crise d'identité (*a search of identity*), dont on trouvait l'idée et les mots dans bien des titres d'études de l'époque. C'est pourquoi l'accent fut d'abord mis sur les aspects sociopolitiques des deux littératures. C'est ce qu'on constate dans la dénomination des trois grands thèmes étapes qui, selon Ronald Sutherland, découpe l'histoire comparée des deux corpus

romanesques québécois et canadien : *The Land and the Divine Order* ; *The Breakup of the Old Order* ; *The Search for a Vital Truth* (Sutherland, 1971 : 3). Je n'ai pas échappé à ce système de lecture dans mon ouvrage de 1969, *L'âge de la littérature canadienne*. Depuis 1970 environ, on a quelque peu changé d'attitude et de démarche. Le structuralisme, le formalisme, voire la psychocritique ont commencé à imprégner nos analyses comparées. Lors d'une table ronde organisée par l'Association canadienne de littérature comparée à Fredericton en mai 1977, on a posé explicitement la question de méthodologie : « *Toward a Methodology of Comparative Canadian Studies*/À la recherche d'une méthodologie en études comparées canadiennes », à laquelle j'ai apporté en réponse quelques propositions d'ordre général, ainsi que mes collègues David Hayne, Roland Giguère, E.D. Blodgett, Milan Dimic (« Propos méthodologiques », 1979). Le problème qui s'est posé par la suite, dans les années 1980, fut celui, d'ordre épistémologique, qui définit le comparatisme comme une science, ou partie d'une science, dont l'objet serait l'étude de la littérature comme fait spécifique doté à la fois d'une problématique, d'une logique et de concepts propres. Au lieu de continuer de rapprocher des auteurs et des œuvres, en présupposant qu'il existe un rapport entre eux et elles, il faudrait aller vers une dimension plus grande, celle de l'histoire littéraire et celle des institutions. Là se joue le vrai jeu des ressemblances/dissembances, celui d'identités et d'interdépendances qui s'affirment de façon multiple et souvent homologue. Le défi, dans ce dernier cas, est de traverser l'espace logique de la comparaison pour atteindre l'espace dialogique, au sens de Bakhtine, notamment (Moisan, 1986 : 115).

Lors de ce colloque de comparatistes canadiens, j'ai proposé un programme d'histoire comparée des littératures canadienne et québécoise (c'est à peu près au milieu des années 1970 qu'on commence à distinguer les deux littératures par les termes « canadienne » et « québécoise », ce qui fait problème, car la littérature québécoise ne recouvre déjà plus la littérature acadienne, ni la littérature franco-ontarienne, ni les œuvres de langue française qui paraissent dans des maisons d'édition du Manitoba (les Éditions du blé) ou d'ailleurs). Il s'agit sans doute d'une autre de ces utopies,

dont nous sommes friands ici au Canada et au Québec. Une de ces utopies que la réalité vient toujours détruire ou à laquelle elle fait obstacle.

Dans deux autres communications à des colloques, j'ai tenté d'abord de définir une méthodologie de l'histoire comparée canadienne et ensuite de montrer comment on pourrait y arriver (Moisan, 1986 : 114-129). Tout cela est resté lettre morte, mais des programmes comme celui-ci, même sans suite, marquent un point dans la réflexion générale qui est à l'origine de ce séminaire : « croiser les récits de mémoire collective ».

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE COMPARÉE, UNE MÉMOIRE VIVE DES RÉALITÉS CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE

Comme on l'a vu et constaté, les efforts des historiens et des comparatistes ont constamment remis en question les visions de la réalité littéraire et des sens qui lui ont été successivement donnés. Malgré ce que j'ai laissé entendre plus haut, nous n'avons jamais été ni n'avons voulu être ignorants du « politique » dans nos études comparées. Nos préoccupations n'ont jamais été qu'esthétiques. Certes, nous avons constamment maintenu l'indépendance de chacune des deux littératures, leur identité propre, leur singularité. C'est ce que font tous les comparatistes quand ils traitent ensemble, sous quelque rapport que ce soit, de littératures nationales, anglaise, française, allemande, italienne, ou encore, comme le suggérait Étiemble, « japonaise, ourdoue, espagnole, tamoule, anglaise, thibétaine, arabe, islandaise, etc. », le « etc. » est du comparatiste lui-même (Étiemble, 1963 : 6). Mais leur contexte est différent du nôtre : les nations auxquelles appartiennent ces littératures étant nettement indépendantes, alors que les nôtres sont intégrées dans une structure politique, la fédération canadienne, qui les rapprochent tout en les éloignant. Nous sommes à la fois unis et divisés. D'où l'ambiguïté de nos exercices de comparaison pour trouver une solution dans une histoire vraiment comparée, une histoire « vive » de chacune des deux littératures. Ce qui veut dire, une histoire qui marque une évolution ou ce passage du temps, du

passé au présent. Dans le cas qui nous occupe, l'évolution ne se compare pas, en ce sens qu'elle suppose qu'on parle soit de renaissance soit de résurrection, qu'on fasse coller le passé au présent, ce qui comprend un effet autobiographique. Ainsi, chacun est porté à s'enfermer dans son histoire propre. Les modèles qui en résultent, fondés généralement sur la démarche cyclique en trois temps, début, milieu et fin, ne peuvent qu'aboutir à une impasse ou qu'à inscrire des périodes à peu près semblables, mais jamais correspondantes. Enfin, il serait toujours difficile de trouver le vrai passé des littératures qui se dissimule sous une couche cachée et encore moins de lier ensemble ces données dissimulées dans l'histoire comme un palimpseste. En ce sens aussi, la comparaison des deux littératures, canadienne et québécoise, serait toujours aussi pleine d'embûches que celle de littératures très anciennes et très modernes.

Malgré tout, l'histoire reste l'un des meilleurs points d'ancrage de nos comparaisons, car elle met en cause le croisement de récits qui sont ceux de mémoires collectives distinctes, n'hésitons pas à employer le mot, de leurs faits et gestes, de leurs institutions, de leurs écrivains et de leurs œuvres, de leurs événements, que l'historien doit non seulement raconter, mais dont il doit renouveler le ou les sens, pour le profit des lecteurs d'aujourd'hui. Nous avons au Canada de plus en plus de mal à utiliser le terme « distinct », devenu presque tabou. Comme s'il fallait à tout prix être « pareil ». Le comparatiste qui traite des littératures allemande et française à la fois, ne se sent jamais pareil à l'autre, mais bien distinct. Ce qui inspire ses travaux, c'est de comprendre l'autre à travers les œuvres maîtresses que ses écrivains ont produites. Et traitant des deux corpus littéraires canadien et québécois, le comparatiste d'ici n'a pas à se départir de son identité, mais bien plutôt à la mettre en évidence afin que, l'ayant à l'œil, elle ne l'empêche pas de voir « sa » littérature et celle de l'autre sous un même regard, jamais objectif, il va sans dire. Dans ce domaine, l'objectivité est un leurre qu'on est toujours prêt à nous et à vous tendre.

Bibliographie

- Barthes, Roland (1982), « Le discours de l'histoire », *Poétique*, 49, p. 13-21.
- « Débat » (1996), *Études littéraires*, 29, 1 (été), p. 122-129.
- Étiemble, René (1963), *Comparaison n'est pas raison. La crise de la littérature comparée*, Paris, Gallimard.
- Faye, Jean-Pierre (1973), *La critique du langage et son économie*, Paris, Galilée.
- Lareau, Edmond (1874), *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, John Lovell.
- Lytard, Jean-François (1979), *La condition postmoderne*, Paris, Minuit.
- MacLennan, Hugh (1945), *Two Solitudes*, New York, Duell, Sloan and Pearce.
- Moisan, Clément (1969), *L'âge de la littérature canadienne*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. Constantes).
- Moisan, Clément (1986), *Comparaison et raison*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Moisan, Clément (1996), *Le phénomène de la littérature*, Montréal, L'Hexagone.
- Pacey, Desmond (1946), *Creative Writing in Canada. A Short Story of English-Canadian Literature*, Toronto, Ryerson Press.
- Pacey, Desmond (1958), *Ten Canadian Poets*, Toronto, Ryerson Press.
- Pierce, Lorne (1927), *An Outline of Canadian Literature. English and French*, Toronto, Ryerson.
- « Propos méthodologiques » (1979), *Revue canadienne de littérature comparée/Canadian Review of Comparative Literature* (printemps), p. 117-119.
- Roy, Camille (1918), *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, Québec, Imprimerie de L'Action nationale.
- Roy, Camille (1930), *Histoire de la littérature canadienne*, Québec, Imprimerie de L'Action nationale.
- Sirois, Antoine, et David Hayne (1989), *Bibliography of Studies in Comparative Canadian Literature/Bibliographie d'études de littérature canadienne comparée 1930-1987*, Sherbrooke, Département de lettres et communication, Université de Sherbrooke.
- Sutherland, Ronald (1971), *Second Image. Comparative Studies in Quebec/Canadian Literature*, Toronto, New Press.
- White, Hayden (1973), *Metahistory. The Historical Imagination in Nineteenth Century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.